Vox geographica

Jean-Pierre Augustin 17 janvier 2010

Vancouver 2010 : Les Jeux olympiques du développement durable

Jean-Pierre Augustin, Professeur à l'université de Bordeaux (UMR ADES du CNRS)

Vancouver située entre océan et montagne et disposant d'un port libre de glaces, bien abrité et ouvert sur l'Asie dispose d'atouts géographiques à l'origine de sa croissance urbaine et de son dynamisme économique. Le centre ville densément construit sur une péninsule limitée au nord par le fjord Burrard et au sud par *False Creek* contraste avec les banlieues se prolongeant au nord par les versants boisés de la chaîne côtière où s'accrochent les zones résidentielles de North et West Vancouver, au sud et à l'est par les secteurs aérés au-delà de Richmond et Burnaby. La nature est omniprésente dans ces paysages avec des dizaines de parcs, des forêts, des ports de plaisance et des plages qui bordent English Bay jusqu'au campus de l'Université de Colombie britannique (UBC). Les Amérindiens qui vivaient en osmose avec la nature ont laissé les traces de leur culture dans toutes les banlieues auxquelles se sont ajoutées des formes de culture moderne. Enfin, les activités de plein air sont des atouts indéniables de ces périphéries proches, atouts qui se trouvent encore renforcés par les aménagements des Jeux Olympiques d'hiver de 2010. L'histoire récente de Vancouver, les caractéristiques de son centre et de ses périphéries, l'émergence d'un urbanisme de conservation autour du concept de Livable City et les aménagements pour les JO d'hiver de 2010 en font une ville particulière où, plus qu'ailleurs, se pose la question de l'aménagement durable.

Une histoire récente

En 1901 la ville compte 30000 habitants et son essor s'accentue avec la venue de quelque 100000 immigrants dans la décennie suivante. La population ne cesse de croître, elle passe de 275000 en 1941 à 384000 en 1961. Les fonctions urbaines s'organisent lentement : le bord de mer oriental est occupé par des industries dépendantes des transports par fer et par eau, les quartiers d'habitations se créent à l'intérieur, puis vers le sud, le long de *Granville Street*. Les habitations ouvrières sont plus nombreuses à l'est près des usines, et les quartiers résidentiels à l'ouest vers l'ancien terrain militaire du parc Stanley. L'expansion résidentielle se poursuit au-delà de *False Creek* après la construction des ponts. Cette zone suburbaine, avec ses petits centres secondaires, est absorbée par Vancouver qui, dès 1945, occupe une grande partie de ses limites actuelles en accélérant l'urbanisation de ses faubourgs et banlieues. La population de la ville centre atteint 423000 en 1971 pour une agglomération d'un million d'habitants et près de 550000 en 2001 pour une agglomération proche de 2 millions. À l'évidence, les banlieues progressent plus vite que la ville centre (Hutton, 1998).

Le centre-ville se situe sur l'isthme étroit qui sépare *False Creek* du chenal Burrard avec les gratte-ciel de verre et d'acier, les banques, grands hôtels et bâtiments administratifs. Le c ur du quartier est symbolisé par l'axe de *Granville Mall*, zone piétonne ouvrant sur les centres commerciaux. L'Exposition Universelle de 1986 entraîne la construction du pavillon canadien, *Canada Place*, ressemblant à une flottille de bateaux amarrés en bordure du chenal,

et a renforcé l'attractivité du front de mer (Fig.1). La spécificité du péri-centre vient de l'édification dès 1960 de tours d'habitations, dans l'espace compris entre le centre-ville et le parc Stanley, qui deviennent un attrait de ce secteur surnommé " *Hongcouver*", par comparaison aux immeubles verticaux de Hong Kong. Un rêve tardif offert à Le Corbusier. La beauté du site et les contraintes spatiales expliquent le gonflement des prix fonciers de ce quartier privilégié donnant sur l'*English Bay* et le choix des constructions d'habitations verticales rares en Amérique du Nord. D'importantes opérations de rénovations urbaines autour de *False Creek* renforcent enfin la gentrification de ce secteur et souligne l'entrée de la ville dans l'ère post-industrielle marquée par les activités et les emprises de loisir (port de plaisance, expositions, équipements culturels et sportifs).



Le centre de Vancouver

Source: http://www.lib.utexas.edu/maps/world_cities/vancouver.jpg

Les banlieues résidentielles

L'étalement urbain visible dans les villes nord-américaines n'a pas épargné Vancouver, et progressivement se sont constituées des communes périphériques absorbées par l'agglomération. C'est encore le paysage et la beauté du site, entre mer et montagne, qui

caractérisent ces banlieues. Elles ne sont cependant pas homogènes et l'on peut opposer les secteurs réservés aux classes aisées du nord, ceux des classes moyennes et populaires de l'est et ceux plus métissés du sud.

Au nord, la ville est reliée à West Vancouver par le Lions Gate Bridge édifié en 1938 qui enjambe le bras de mer et prolonge le parc Stanley. Sa construction a facilité la vente des terrains sur la rive opposée et a permis aux banlieues résidentielles de s'implanter sur les pentes en offrant des vues imprenables sur le chenal et la ville. Au-delà des quartiers aisés se situe le parc de Copinalo préservant des éléments de la forêt humide tempérée, qui, aux portes de la cité, se prolonge le long de la côte Pacifique. C'est pour lutter contre la déforestation intense liée à l'urbanisation que l'ONG Greenpeace est créée à Vancouver en 1960. Plus à l'est, North Vancouver offre un paysage de banlieue riche adossée à la montagne, qui se prolonge par des lieux de loisirs sportifs et de tourisme, que ce soit le Mont Grouse au nord, le Parc provincial du mont Seymour à l'est ou la route 99 en direction de Squamish à l'ouest. Encore plus au nord, à deux heures de route de Vancouver, la station de ski de Whistler, dans le Parc National Jasper, est présentée comme une des plus importantes d'Amérique avec une cinquantaine de remontées mécaniques pour le ski et le surf des neige. Le site a été désigné pour accueillir les Jeux Olympiques de 2010, mais il est déjà un des principaux lieux de villégiature du Canada et un lieu de loisirs pour les habitants de Vancouver. À l'est, la banlieue de Burnaby s'inscrit dans la continuité urbaine de la ville et participe au modèle de l'étalement horizontal et discontinu imaginé par Wrigth et sa *Broadacre City* dans les années 1930. Un réseau de voies à grande circulation dessert les lotissements de classe moyenne et aisée, mais accueille aussi les travailleurs des ports et des usines du delta de la Fraser. D'immenses secteurs pavillonnaires séparés par des centres commerciaux et des zones de bureaux se succèdent d'ouest en est, alors que les lotissements aisés se sont appropriés les zones boisées et vallonnées. La nature a été en partie sauvegardée notamment autour de l'université Simon Fraser ouverte en 1965, qui par son site et son architecture fonctionnaliste s'oppose au campus de l'université de Colombie Britanique (UBC). Installée sur le Mont Burnaby, face aux montagnes de la rive nord, cette université Simon Fraser conçue par les architectes Erickson et Mesrey offre un ensemble compact, réservé aux piétons, organisé autour d'une cour carrée agrémentée d'arbres, de jardins et de bassins.

L'etnoburb de Richmond

Autre exemple de banlieue, celle de Richmond est souvent présentée comme une ethnic suburb en raison de l'installation d'une forte communauté de Chinois. Ces derniers, après s'être réfugiés jusqu'aux années 1960 dans le secteur de Chinatown Strathcona, proche du centre ville, ont bénéficié des nouvelles politiques d'immigration. Le phénomène s'accentue dans les années 1990 où leur nombre est estimé à 300000, avec une forte localisation en banlieue sud, notamment à Richmond où plus de 50000 Chinois se sont installés représentant près du tiers de la population (Fournel, 2003). Thomas Fournel utilise le concept d'ethnoburb résultant de la concentration d'ethnic suburb, forgée par le géographe Wai Li à propos d'une banlieue de Los Angeles (Li, 1998). Il considère que les conditions requises par la genèse d'une ethnoburb sont visibles à Richmond, notamment la concentration humaine, les flux financiers, la création d'un marché ethnique et l'emploi. De fait, l'organisation de la banlieue avec ses équipements culturels et sportifs, ses centres commerciaux à capitaux chinois, dont le plus récent le *President Plaza*, renforce le mode de vie consumériste de la communauté. En 1994, le premier député chinois du Canada, Raymond Chan, est élu à Richmond ; il est aussi le premier à faire partie du gouvernement libéral de Jean Chrétien sur un poste de secrétaire d'État aux affaires d'Asie et du Pacifique.

Un urbanisme de préservation

Que ce soit dans le péricentre avec le parc Stanley et les zones vertes préservées de Vancouver présentent des caractéristiques particulières où les éléments culturels et de nature sont valorisés et en partie préservés. Cet état des lieux ne résulte pas seulement de situations acquises, mais de conflits et de volonté d'organisation. Dès les années 1920, la ville s'est dotée d'un règlement de zonage détaillé et a proposé plusieurs plans d'aménagement visant à préserver les sites. Plus récemment, ces orientations ont été étendues à l'ensemble de l'agglomération autour du concept de *Livable City*, concept proposé dans la "Charte de Vancouver" concluant la première conférence des Nations-Unies sur les établissements urbains en 1976. Paul Villeneuve et Jean-Bernard Racine (1994), notent que cette revendication "traduit l'importance qu'attache une nouvelle classe de professionnels urbains à l'esthétique des lieux et à la qualité de la vie ». Après avoir analysé les conflits de localisation, ils soulignent comment des groupes de consommateurs et de résidents cherchent à influencer l'affectation des sols et l'évolution du cadre bâti. Les conflits les plus durs ont lieu au sud et à l'ouest de la ville pour défendre les zones ouvrant sur les parcs et les plans d'eau qui sont convoitées par des groupes d'intérêt.

Ces éléments favorisent l'émergence d'une société de conservation aux expressions multiples : réhabilitation, architecture post-moderne, environnement naturel, aménagement d'espaces ludiques et conviviaux. Ayant fait l'économie d'une industrialisation ancienne, la ville offre des expériences innovantes sans ignorer les débats politiques et les polarisations sociales. C'est cet ensemble de volonté aménagiste associée à un cadre naturel exceptionnel qui reste un atout et à permis l'obtention des JO d'hiver 2010.

Les JO de Vancouver et l'aménagement durable

Vancouver a été désigné par le Comité olympique international (CIO) en 2003, devant les deux villes concurrentes de Salzburg (Autriche) et de Pyeong Chang (Corée du Sud) en raison d'un projet exemplaire des critères de durabilité. Depuis cette date, le Comité olympique de Vancouver (COVAN) chargé de l'organisation des Jeux, tente de mettre en uvre les prescriptions proposées correspondant aux nouveaux objectifs du CIO. Ce CIO porte depuis 1994, date centenaire des Jeux modernes, une attention particulière à l'environnement ; après avoir créé la commission « Sport et environnement », il adopte en 1999 sa propre version du Programme action 21 des Nations Unies qui vise trois objectifs : améliorer les conditions socioéconomiques des communautés hôtes, améliorer les pratiques de préservation de l'environnement basées sur les Jeux et inclure davantage les femmes, les jeunes et les autochtones dans les Jeux.

Le COVAN est le premier à vraiment incorporer les critères environnementaux, sociaux, éthiques et autochtones. Il entend par « durabilité » le fait de diminuer les impacts négatifs et générer des bienfaits pour l'environnement, pour la population et les communautés cibles, les peuples autochtones et l'économie. De façon générale, la durabilité est un terme utilisé pour désigner « la configuration de la société humaine lui permettant d'assurer sa pérennité » ; elle repose sur le maintien d'un environnement vivable, sur le développement économique à l'échelle planétaire et sur une organisation sociale équitable. Pour J.A Furlong, directeur général du COVAN les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver sont d'abord et avant tout un festival sportif, une célébration de la culture et une tribune pour promouvoir et mettre en uvre les principes de durabilité et de responsabilité (...) Ils représentent une occasion de léguer un héritage durable, d'inspirer d'autres nations et d'influencer les jeunes générations. Ils permettent de rassembler les peuples du monde entier autour d'une cause commune .

Cinq rapports de durabilité ont expliqué ce qui doit être mis en uvre. Le premier rapport

allant du 1er août 2005 au 31 juillet 2006 fait état des progrès initiaux en vue d'honorer les engagements du COVAN en matière de durabilité. Le deuxième rapport couvrant la période du 1er août 2006 au 1er juillet 2007 explique les objectifs du COVAN, les relations avec les groupes d'intervenants clés, les résultats de la durabilité et les défis du Comité organisateur. Divers points sont abordés et notamment :

Le déracinement avec précaution des plantes dans la région de Cypress Mountain (site de ski acrobatique et surf des neiges) et leur replantation dans un autre endroit ;

La réutilisation de la chaleur résiduelle au Hill Crest / Nat Bailey Stadium Park (Curling et course en fauteuil roulant);

La réduction de l'empreinte écologique des villages Olympiques et Paralympiques de Vancouver et Whistler ;

La réalisation d'un programme d'octroi et de marchandisage autochtone pour les JO 2010, en rapport avec le Tourisme autochtone.

L'élaboration d'un code de conduite pour les détenteurs de licence afin de s'assurer que les produits officiels sont fabriqués de façon éthique partout dans le monde.

« Encourager et soutenir une approche responsable des problèmes d'environnement, promouvoir le développement durable dans le sport et exiger que les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence » tel est énoncé le point 12 de la Charte Olympique relative à l'environnement et que le CIO est en charge de faire respecter. Pour répondre à cela, le COVAN a choisi des sites nécessitant peu de défrichage, l'utilisation d'un système de réfrigération efficace à l'ammoniac ou encore la maximisation des fonctions de conservation d'énergie pour la conception de la piste. Pour le site de Whistler Creekside, suite à des débuts tardifs et des pluies excessives causant de l'érosion, le COVAN exige une formation supplémentaire aux entrepreneurs dans le but d'optimiser leurs pratiques par rapport au contrôle des sédiments et de la lutte contre l'érosion. Pour contribuer au contrôle du climat et de l'énergie, des plans de gestion de la circulation et des transports ont été mis en place. Une réduction des besoins en générateurs diesel a été planifiée. Le directeur du CVAN note qu'en mettant en pratique les normes des bâtiments écologiques LEED (Leadership in Energy and environnemental design) et en suivant notre production de gaz à effet de serre, nous avons réduit les répercussions négatives sur la qualité de l'air et de l'eau. Des véhicules hybrides et d'autres véhicules économiques en essence forment la moitié (50%) du parc de véhicules du COVAN.

Par ailleurs, le programme « zéro déchet » s'avère positif. Un projet de compostage des déchets de bois dans le parc Olympique de Whistler a également été mis en place. Des chantiers et bureaux du COVAN sont dotés de système de gestion des déchets et de recyclage.

Les grands équipements des JO de 2010

Le site du COVAN s'étend sur une zone de 120 kilomètres, des rives de Richmond (sud de Vancouver) en passant par le centre ville de Vancouver jusqu'au sommet de la station de montagne de Whistler. L'objectif est de proposer des sites durables pour les épreuves sportives, tout en offrant aux athlètes de bonnes conditions et aux spectateurs un lieu accueillant. Ces sites sont organisés et situés afin de réduire au mieux les déplacements entre chaque lieu de compétitions, mais aussi diminuer l'impact néfaste qu'ils pourraient avoir sur l'environnement. Leur organisation est prévue, en référence à la période postérieure aux Jeux, pour un héritage durable à la ville de Vancouver et sa région.

Vancouver compte quatre lieux principaux. Le centre des sports d'hiver d'UBC ou *UBC Thunderbird Arena*, offre une capacité de 7200 places ; il accueillera les épreuves sur glace et sur luge ; dans le cadre d'un mode de vie durable, le site doit devenir après les Jeux un centre sportif et récréatif multidisciplinaire de haut niveau et la nouvelle patinoire d'entraînement

servira à l'entraînement et aux compétitions de hockey sur luge.

Le *General Moteur Place* ou la Place de Hockey du Canada situé dans le centre ville de Vancouver à 2 kilomètres de son Village Olympique, d'une capacité de 18 630 places est destiné aux épreuves de hockey ; ce site déjà construit est le stade de l'équipe de Hockey de Vancouver de la LNH (Ligue nationale de Hockey).



General Motors Place

Le centre Olympique et Paralympique de Vancouver, *Hill Crest/ Nat Bailey Stadium Park*, situé à 4 kilomètres du village olympique offre une capacité de 6000 places ; après les Jeux il servira de centre communautaire de loisir polyvalent (patinoire de Hockey sur glace, gymnase, bibliothèque, huit pistes de curling seront construites en même temps qu'un centre aquatique avec une piscine de 50 mètres et une piscine ludique).



Hillcrest / Nat Bailey Stadium Park

Source: http://olympics2010vancouver.blogspot.com/

Enfin, le *Pacific Coliseum* situé dans le *Hastings Park* de Vancouver accueille le patinage artistique et de vitesse sur courte piste et dispose d'une capacité de 14 239 places ; après les Jeux cette construction recevera divers événements tels que les spectacles sur glace, des galas de boxe, des parties de basket et de hockey, des concerts, de grands rassemblements, des

salons commerciaux ou encore des salons à l'intention des consommateurs. Le site de Whistler propose trois lieux de compétition dans les espaces de montagne. Le centre des Sports de glisse de Whistler situé dans la région du *Blackcomb Mountain* d'une capacité de 12000 places accueille le bobsleigh, la luge ainsi que le skeleton ; son emplacement est stratégique puisqu'il se situe près des grands hôtels ; après les Jeux, son exploitation sera assurée par la Société des installations olympiques de Whistler, une occasion de faire connaître les sports de glisse aux visiteurs de la région.



Centre des sports de glisse de Whistler

Le *Whistler Creekside* situé dans les Montagnes de Whistler d'une capacité de 7600 places est dédié au ski alpin ; après les Jeux, il demeurera un centre de ski de classe internationale pour les skieurs récréatifs, servira aussi pour les compétitions internationales ainsi qu'à l'entraînement de l'équipe canadienne.

Le Parc Olympique de Whistler situé dans la vallée Callaghan offre une capacité de 12000 places dans chacun des trois stades temporaires ; après les Jeux il doit se transformer en site récréatif et d'entraînement de haut niveau à l'usage des résidents de la région, des visiteurs et des athlètes. Le biathlon, le ski de fond, le combiné nordique et le saut à ski s'y déroulent.



Anneau de Richmond

Dans le secteur de Richmond est installé l'Anneau pour le patinage de vitesse sur longue piste ; il offre une capacité de 8000 places et accueille le patinage de vitesse sur longue piste ; après les Jeux, il sera un centre international d'excellence voué aux sports et au mieux-être et sera aussi utilisé pour des événements sportifs et communautaires variés.

Enfin, le Cypress Moutain dans le district de West Vancouver à 30 kilomètres du village olympique, ayant une capacité de 12000 places dans chacune des deux installations temporaires accueille le ski acrobatique et le surf des neiges.

Le village de Vancouver a été conçu pour offrir après les jeux des logements abordables, des espaces verts, des bureaux et des centres commerciaux. Le village de Whistler, situé dans la vallée de Cheakamus à 20 minutes des sites de compétitions, offre aussi la possibilité de léguer des logements abordables et un centre des athlètes ; une partie des installations est destinée aux communautés autochtones Squamish et Lil'Wat sous forme de logements locatifs. Les sites de cérémonies se situent au BC Place Stadium et au c ur du village olympique de Whistler (55000 spectateurs et 8000). Deux centres des médias sont prévus dont le centre principal dans le Vancouver Convention and Exhibition Center (VCEC). Au total, les JO de Vancouver apparaissent comme un compromis entre enjeux économiques et principes fondateurs des JO. Le COVAN est le premier comité organisateur ayant exposé un programme de durabilité sous forme de rapports publics permettant de mesurer les actions entreprises et les améliorations à réaliser. Les moyens mis en uvre en termes de gestion environnementale, de collaboration avec les peuples autochtones et de mode de vie durable sont censés répondre aux nouvelles exigences de la Charte Olympique. Mais au-delà des présentations officielles, la crise financière de 2008 modifie certaines données et limite les ambitions du projet initial.

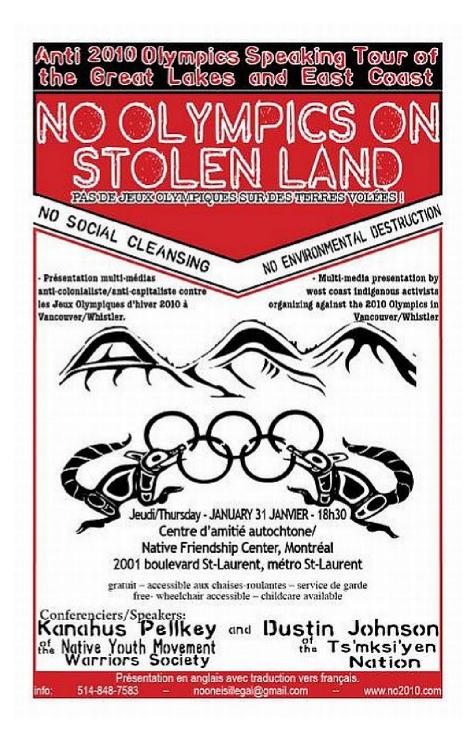
Pourquoi Vancouver n'obtient pas la médaille d'or ?

La crise de 2008 n'a pas épargné Vancouver. Après la période d'effervescence où tous les indicateurs étaient au vert, la récession a touché la ville et la province. Les chiffres de croissance sont passés au négatif, l'activité du port (le quatrième d'Amérique du Nord) a diminué de 15%, celle des croisières de 30%, le secteur immobilier est fortement touché et le chômage a grimpé de 3 points pour atteindre 7,5% de chômeurs en 2009. Dans ce contexte, le maire charismatique, Gregor Robertson, à la tête de *Vision Vancouver*, considère que les Jeux peuvent servir de bouée de sauvetage, mais quelques points noirs liés à la pasteurisation des espaces publics centraux, aux déplacements induits par les Jeux et à la résistance des groupes autochtones résistent aux ambitions

Sur le volet social, l'engagement du maire, de réguler l'itinérance des nombreux SDF du centre ville, de lutter contre les gangs rivaux organisés autour du trafic de drogue, de proposer des logements sociaux dans une des villes les plus inabordables d'Amérique du nord, se heurte à de sérieuses résistances. Le village olympique est devenu le village de la controverse en raison des financements privés remis en question par la crise.

Sur le volet écologique, la proposition du COVAN de faire des Jeux neutres en émission de carbone est aussi revue à la baisse. La Fondation David Suzuki (l'équivalent de Nicolas Hulot en France) souligne que malgré les avancées, l'objectif ne sera pas atteint, et le COVAN n'évoque plus un bilan neutre en matière de gaz à effet de serre, mais parle plus modestement de Jeux respectueux de l'environnement.

Sur le volet ethnique, comme à Calgary ou à Sydney, les négociations engagées avec les autochtones n'ont pas permis de rallier l'ensemble des groupes communautaires, et certains maintiennent leur opposition aux Jeux. Il en est de même des groupes radicaux qui s'opposent au sport-spectacle, au mouvement sportif et au CIO en particulier. « Pas de Jeux Olympiques sur des Terres volées », tel est l'intitulé d'un article [1] publié le 31 janvier 2008 par deux jeunes activistes autochtones ; Kanahus Pellkey du « Native Youth Movement Warriors Society », le mouvement de la jeunesse autochtone et Dustin Johnson du Ts'mksi'yen Nation ; qui souligne les difficultés de coopération avec certains groupes communautaires.



« Les Jeux Olympiques d'Hiver 2010 se tiendront sur des terres autochtones qui n'ont pas été cédées à l'Etat Canadien » disent-ils. Ils parlent des territoires des peuples Coast Salish, St'at'imc et Squamish où « le choix de les investir par les Jeux Olympiques rend ces terres vulnérables, de même que leurs sites sacrés et leurs territoires à vocation médicinale ». Un rassemblement des peuples autochtones de l'hémisphère Nord des Amériques s'est tenu en Octobre 2007 avec plus de 1500 manifestants. Des centaines de personnes venant des communautés autochtones se préparent à assister aux Jeux, non pas dans le but de collaborer, mais de signaler leur résistance à la menace que posent les JO à leurs terres, leur identité et leur culture.

Ces éléments, et bien d'autres pourraient être développés, ne doivent cependant pas cacher les résultats obtenus dans le cadre d'une gouvernance où se mêlent effets conjoncturels et

structurels, et enjeux économiques complexes. La torche olympique, avec sa suite, 6850 athlètes, 10000 journalistes, des milliers d'officiels et de commanditaires, plus de 300000 visiteurs et des milliards de téléspectateurs, sera-t-elle suffisante pour remonter la pente de la récession et des résistances?

Certains évoquent le « complexe de Cendrillon » pour rappeler que, une fois la fête terminée, la ville ne conserve pas toujours les atouts de sa splendeur. D'autres critiquant l'efficacité économique et urbaine des rénovations, soulignent le coût social des mutations engagées et le risque des dérives inégalitaires. On doit prêter attention à ces critiques, même si les plus radicales, à la manière de Mike Davis, ne proposent pas vraiment d'alternatives. Mais les J.O. de Vancouver doivent permettre d'accélérer les mutations de la métropole. Les effets attendus ne sont d'ailleurs pas seulement urbanistiques, ils sont politiques, culturels et sportifs.

Ces Jeux ouvrent incontestablement la voie à des réflexions et des actions visant au développement et à l'aménagement durable de la ville et de la région. Au-delà des critiques et réserves souvent justifiées, on peut considérer que les Jeux olympiques offrent aux villes choisies une occasion exceptionnelle de régénération urbaine tout en valorisant leur audience et leur attractivité. En nécessitant la construction d'infrastructures d'accueil, de transports et de communication, ils participent aux mutations urbaines en présentant deux caractéristiques. La première est liée à l'engagement de respecter un calendrier précis pour la réalisation des projets retenus. La seconde concerne l'élargissement du programme sportif en projet de ville ou d'agglomération. Aucune ville olympique d'hiver n'a entrepris un aussi grand chantier que celle de Vancouver depuis sa désignation en 2003, sept ans avant l'ouverture des jeux.

Au-delà des arguments souvent sommaires fondés sur des critiques radicales ou à l'opposé sur des discours de célébration, nous maintiendrons l'hypothèse que les J.O. de Vancouver sont une occasion d'accélérer les mutations urbaines, de renforcer l'ouverture de la ville, de construire des installations d'avant-garde et de faire de Vancouver la *Livable City* américaine, même si les points noirs et le coût social des rénovations ne doivent pas être occultés.

Bibliographie:

AUGUSTIN J.P. (2008), Géographie du sport, spatialités contemporaines et mondialisation, Paris, Armand Colin

AUGUSTIN J.P. et GILLON P. (2004), L'Olympisme, bilan et enjeux géopolitiques, paris, Armand Colin

BRUNET-JAILLY E. (2008) Vancouver: The Sustainable City, *Journal of Urban Affairs*, 4, p.375-388

FOURNEL T. (2003), De Chinatown à la banlieue Hongkonguisée, la métamorphose de la communauté chinoise de Vancouver, *Géographie et cultures*, nème45, p.73-89

HUTTON T.A. (1998), The Transformation of Canada's Pacific Metropolis: a Study of Vancouver, Montréal, IRPP

LI W. (1998) Etnoburb versus Chinatown. Two types of Urban Ethnic Communities in Los Angeles, *CyberGEO*, nème70(http://www.cybergeo.press.fr/culture)

OLDS K. (1998), Globalisation and Urban Change. Tales from Vancouver via Hong Kong, *Urban Geography*, vol.19, p.360-385

RACINE J.-B. et VILLENEUVE P. (1994) *Le Canada*, dans BRUNET R., dir. Géographie Universelle, Paris, Belin-Reclus

Statistiques Canada: http://www.stacan.ca/english/census/

[1] http://www.lapointelibertaire.org/node/434

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net